



Commune de
Pange

1 allée des Tilleuls
57 530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 8 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 15 emplacement 2 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

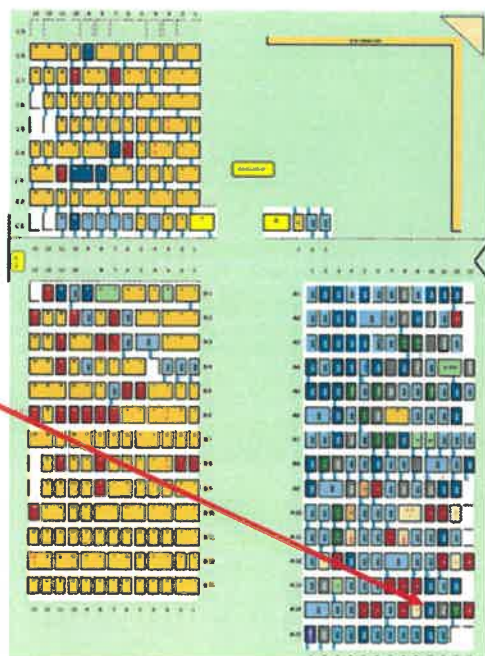
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 14 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 14 emplacement 11 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

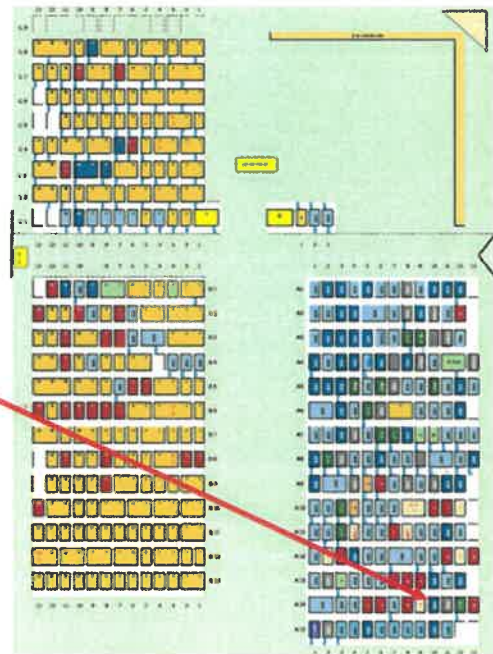
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 14 emplacement 10 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire

Roland CHLOUP





Commune de
Pange

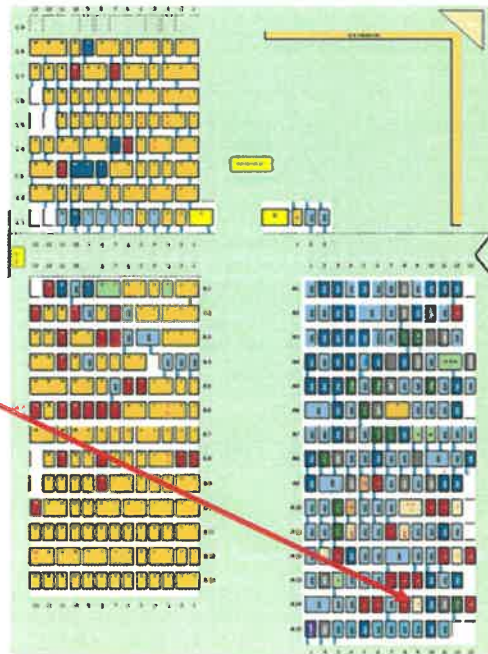
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 14 emplacement 9:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 13 emplacement 3:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP



Commune de
Pange

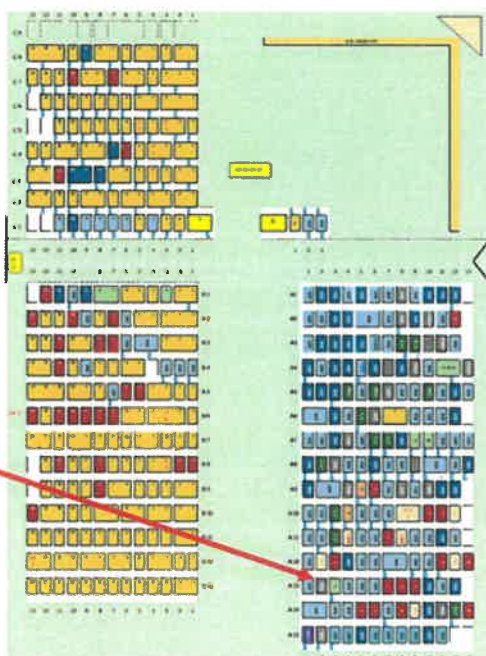
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 13 emplacement 2:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUR





Commune de
Pange

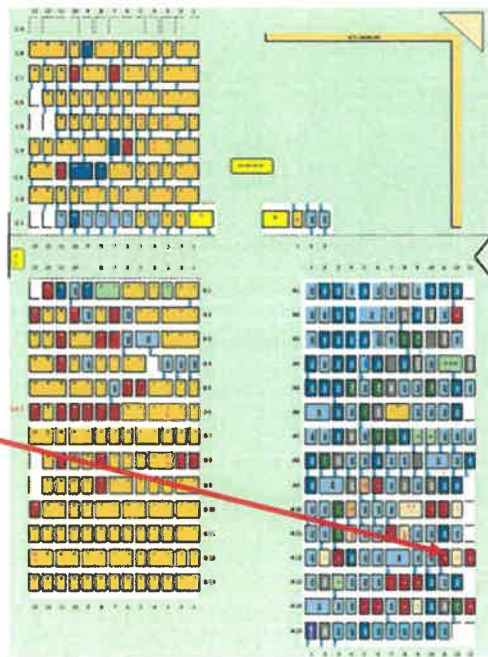
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 12 emplacement 12:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP



Commune de
Pange

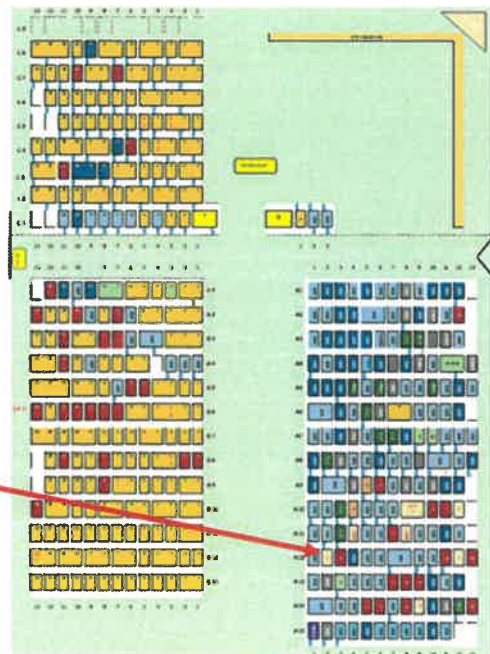
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 12 emplacement 2:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,

Roland CHLOUP





Commune de
Pange

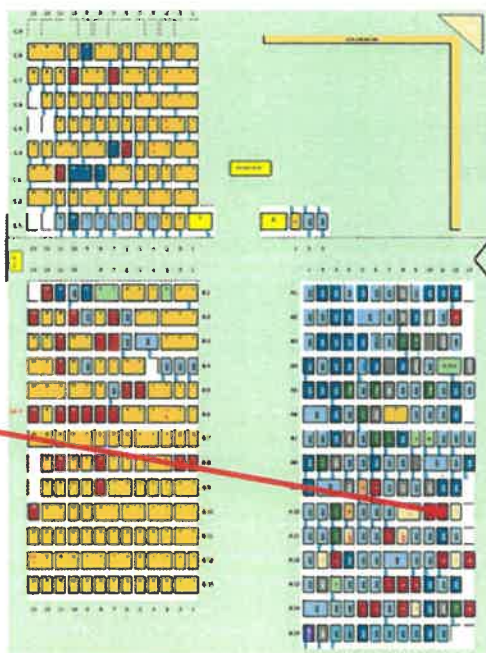
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 10 emplacement 12:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP





Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 10 emplacement 8 et 9 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP



Commune de
Pange

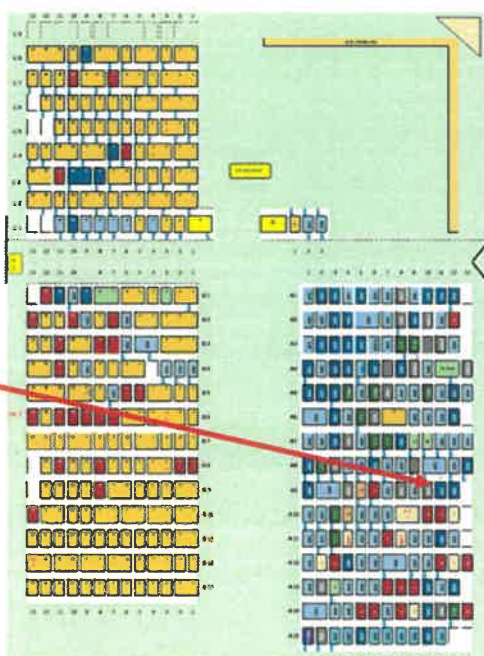
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 9 emplacement 10:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire

Roland CHLOUP





Commune de
Pange

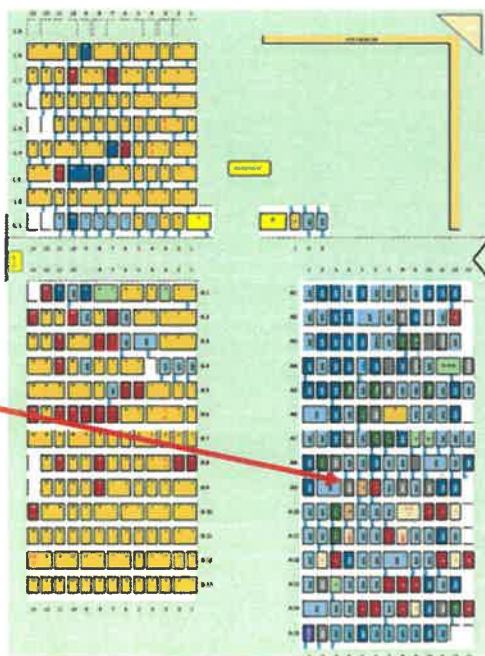
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 9 emplacement 4 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP



Commune de
Pange

1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 8 emplacement 9 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire

Roland CHLOUP





Commune de
Pange

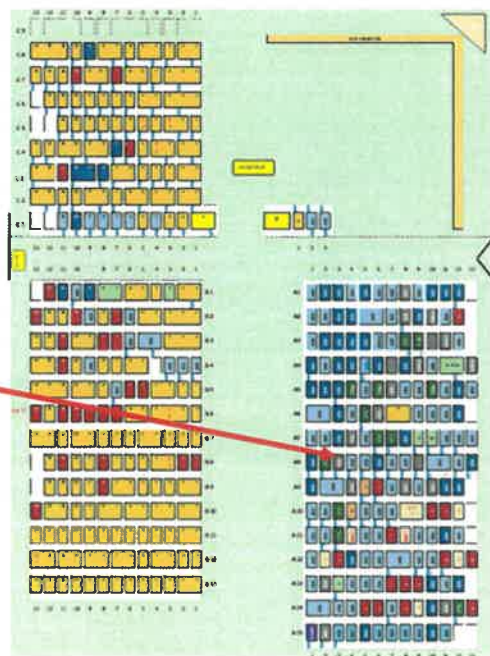
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 8 emplacement 3 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

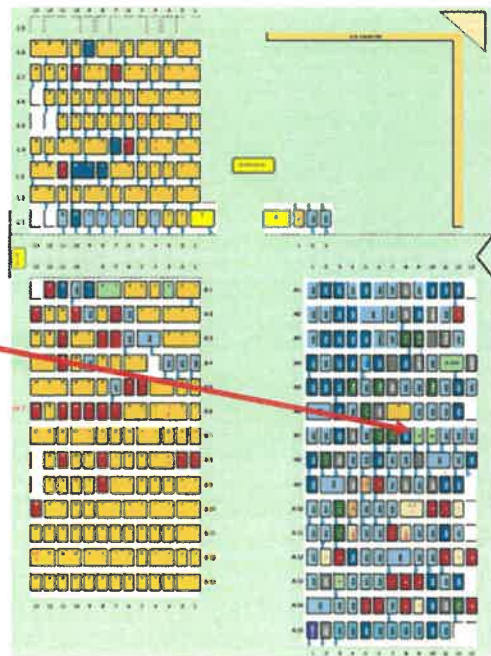
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 7 emplacement 10 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP

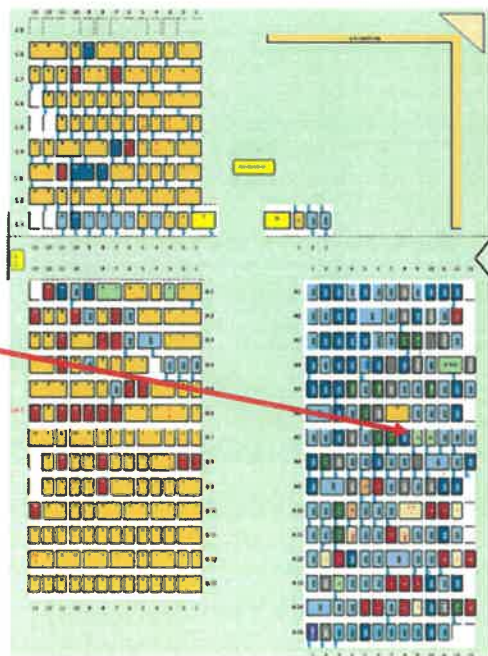




Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 7 emplacement 9 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP

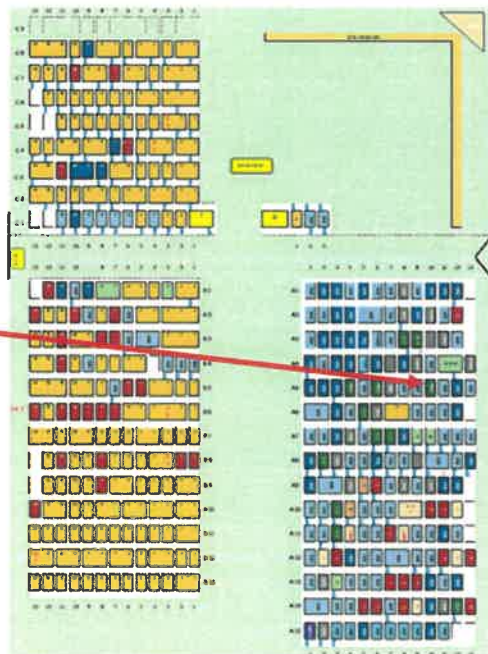
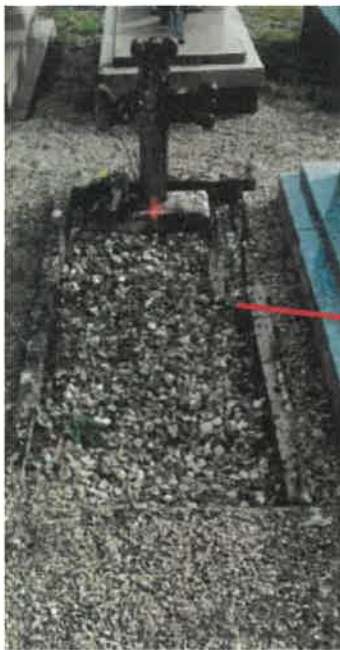




Pange le 8 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 5 emplacement 10 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,

Roland CHLOUP





Commune de
Pange

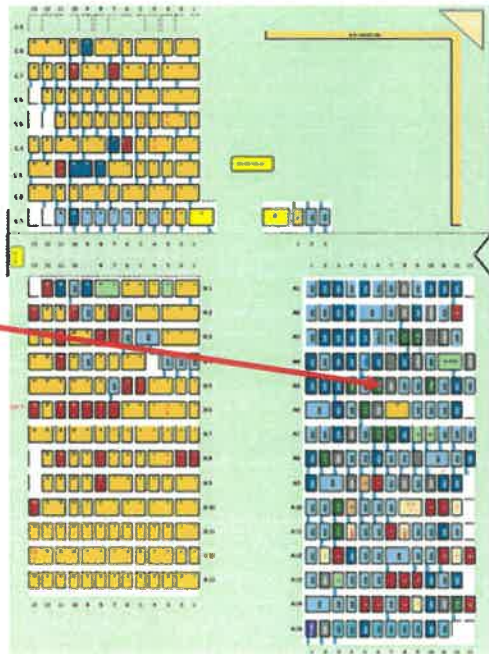
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 5 emplacement 7 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP



Commune de
Pange

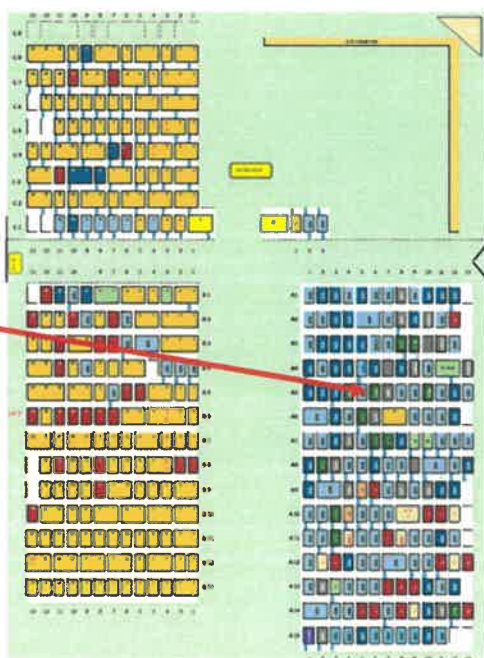
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 5 emplacement 6:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,

Roland CHLOUP





Commune de
Pange

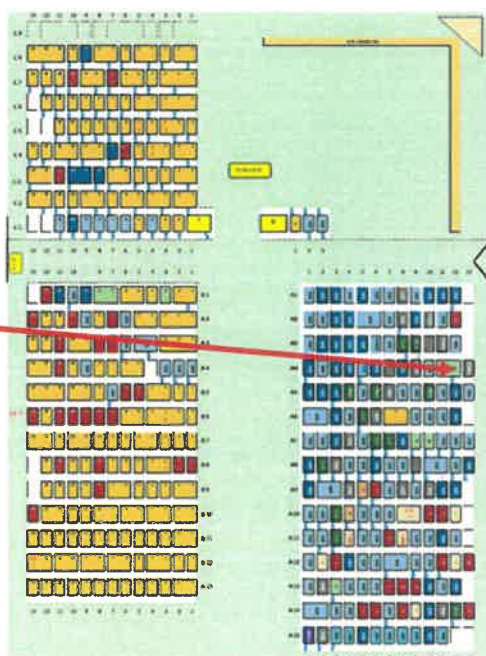
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 4 emplacement 13:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHELOUP





Commune de
Pange

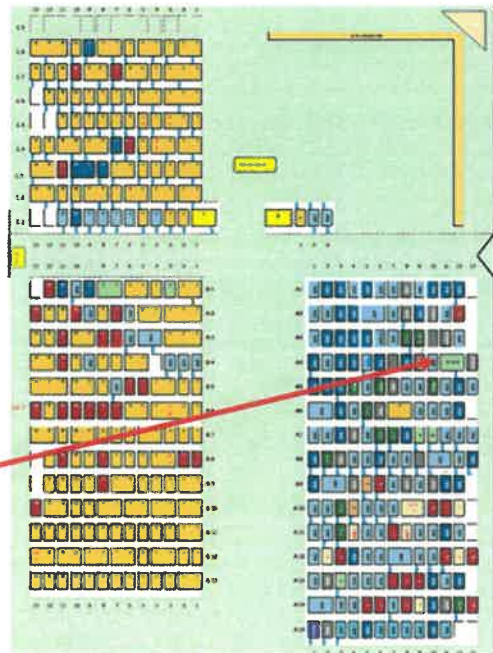
1 allée des Tilleuls
57 530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 4 emplacement 11 et 12:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

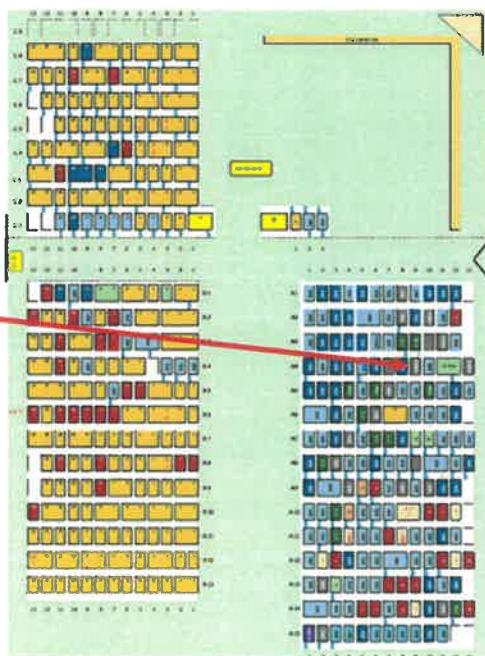
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 4 emplacement 9:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

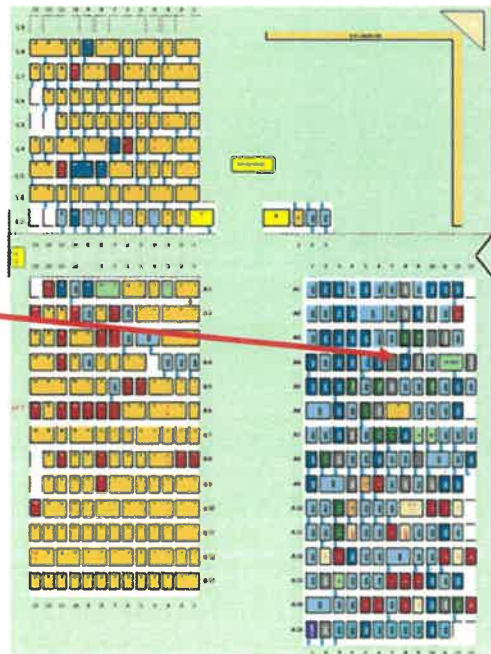
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 4 emplacement 8:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 3 emplacement 11:



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire,
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

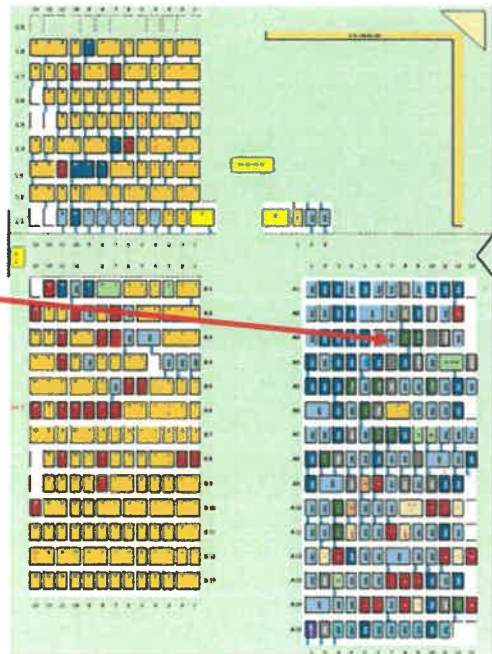
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 7 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 3 emplacement 8:



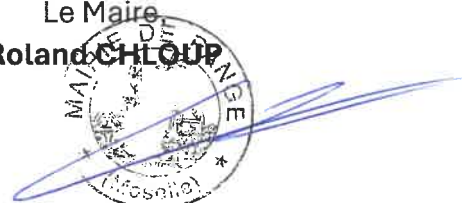
En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP





Commune de
Pange

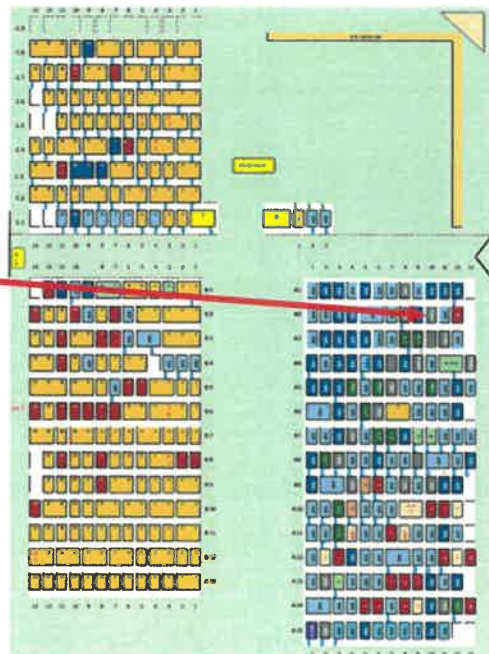
1 allée des Tilleuls
57530 Pange
Tél.: 03 87 64 01 80
Fax : 03 87 64 17 27

www.pange.fr • Courriel : mairie.pange@wanadoo.fr

Pange le 5 mars 2024

AVIS DE CONSTAT ETAT D'ABANDON CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le vendredi 1^{er} mars 2024 14h00, il a été procédé, dans le cimetière communal, au constat, de l'état d'abandon de la concessions funéraires située section A Rangée 2 emplacement 10 :



En Conséquence, la commune poursuivra la procédure.

Avec l'accord du Conseil Municipal, le Maire prononcera la reprise des terrains affectés à ces concessions.

Le procès-verbal est consultable en mairie et un affichage des extraits a été effectué en mairie et au cimetière. Il est également disponible sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie (tel : 03 87 64 01 80) ou mail : mairie.pange@wanadoo.fr)

Le Maire
Roland CHLOUP

